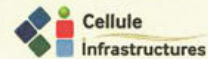


Consultant firme chargé d'élaborer un PPA pour les travaux de bitumage de la RN2, tronçon Mbanga - Rivière Lualaba (200 km) dans les provinces de Lomami et du Maniema



République Démocratique du Congo
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures



République Démocratique du Congo

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS
Cellule Infrastructures

Projet de Développement des Transports et de la Connectivité en RDC (PDTC).

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un consultant firme chargé d'élaborer un plan en faveur des populations autochtones (PPA) pour les travaux de bitumage de la route nationale numéro 2 (RN2), tronçon Mbanga – Rivière Lualaba (200 km) dans les provinces de Lomami et du Maniema.

N° Avis : AMI n° 048/MITP/CI/PDTC/2026

Numéro du Crédit A : IDA 7818-ZR

Numéro du Crédit B : IDA 7817-ZR

Numéro du DON : IDA- E4670-ZR

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-548524-CS-CQS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet de Développement des Transports et de la Connectivité en RDC (PDTC) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant firme pour la prestation des services **d'élaboration d'un plan en faveur des populations autochtones (PPA) pour les travaux de bitumage de la route nationale numéro 2 (RN2), tronçon Mbanga – Rivière Lualaba (200 km) dans les provinces de Lomami et du Maniema.**

Les prestations du Consultant consistent à réaliser les tâches suivantes, sans nécessairement s'y limiter :

- Examiner la documentation et contacter les représentants des Peuples Autochtones (PA) afin d'identifier les Peuples Autochtones PA vivants dans le tronçon routier Mbanga - Rivière Lualaba.
- Effectuer des visites préliminaires sur le site afin de vérifier la présence ou l'absence de Peuples Autochtones (PA) dans une zone tampon de 5 km autour du tracé routier.
- Au cas où des Peuples Autochtones (PA) serait identifiés dans cette zone tampon, les consulter, ainsi que leurs représentants, au sujet de l'investissement routier proposé, des impacts et risques Environnementales et Social identifiés et des mesures d'atténuation convenues, y compris le Plan des Peuples Autochtones (PPA) élargi du projet.
- Mettre à jour le Plan des Peuples Autochtones de 2023 du tronçon routier Mbuji-mayi-Kabinda - Mbanga en ajoutant les données et les conclusions relatives au tronçon routier Mbanga-Rivière Lualaba au champ d'application de la révision du Plan des Peuples Autochtones combiné.

Le démarrage des prestations est prévu à partir du mois de **novembre 2026** pour une durée estimée à vingt (20) jours étalés sur une **période** de 3 mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures : www.celluleinfra.org, sous l'onglet « Appel d'offres »

La Cellule Infrastructures, Agence d'exécution du Projet, invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant doit être Expert dans le domaine environnemental et social et avoir une expérience générale suffisante sur les Peuples Autochtones soit avoir réalisé :

- (i) Au moins 2 PPA au cours de 5 dernières années ;
- (ii) Au moins 1 PPA avec le nouveau CES ; et
- (iii) L'usage de l'outil KoBocolect (collecte des données d'enquête avec un smartphone) serait un atout.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement par la Banque mondiale, édition de septembre 2025 (Règlement de passation des marchés) relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications des Consultants telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous ou à l'adresse électronique recrutement.cf@celluleinfra.org chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagnées de la version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : recrutement.cf@celluleinfra.org au **plus tard le 07 septembre 2026 à 14 h 00 locales** et porter clairement la mention : « *AMI N°048/MITP/CI/PDTC/2026– Recrutement d'un consultant firme chargé d'élaborer un plan en faveur des populations autochtones (PPA) pour les travaux de bitumage de la route nationale numéro 2 (RN2), tronçon Mbanga – Rivière Lualaba (200 km) dans les provinces de Lomami et du Maniema.* ».

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe/Kinshasa.
Tél : +243(0)98 64 11 225

Pour le Coordonnateur en congé,

Victor RUTALIRA CIZUNGU

Coordonnateur Adjoint



70A, Avenue Roi Baudouin, Kinshasa/Gombe
www.celluleinfra.org – info@celluleinfra.org
Tél. +243 (0) 986 411 225